

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

CRÉATION, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE - (N° 3537)

Tombé

AMENDEMENT

N° AC105

présenté par
Mme Attard

ARTICLE 3

Au début de la deuxième phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« Les tutelles »

les mots :

« Les partenaires publics ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement de précision.